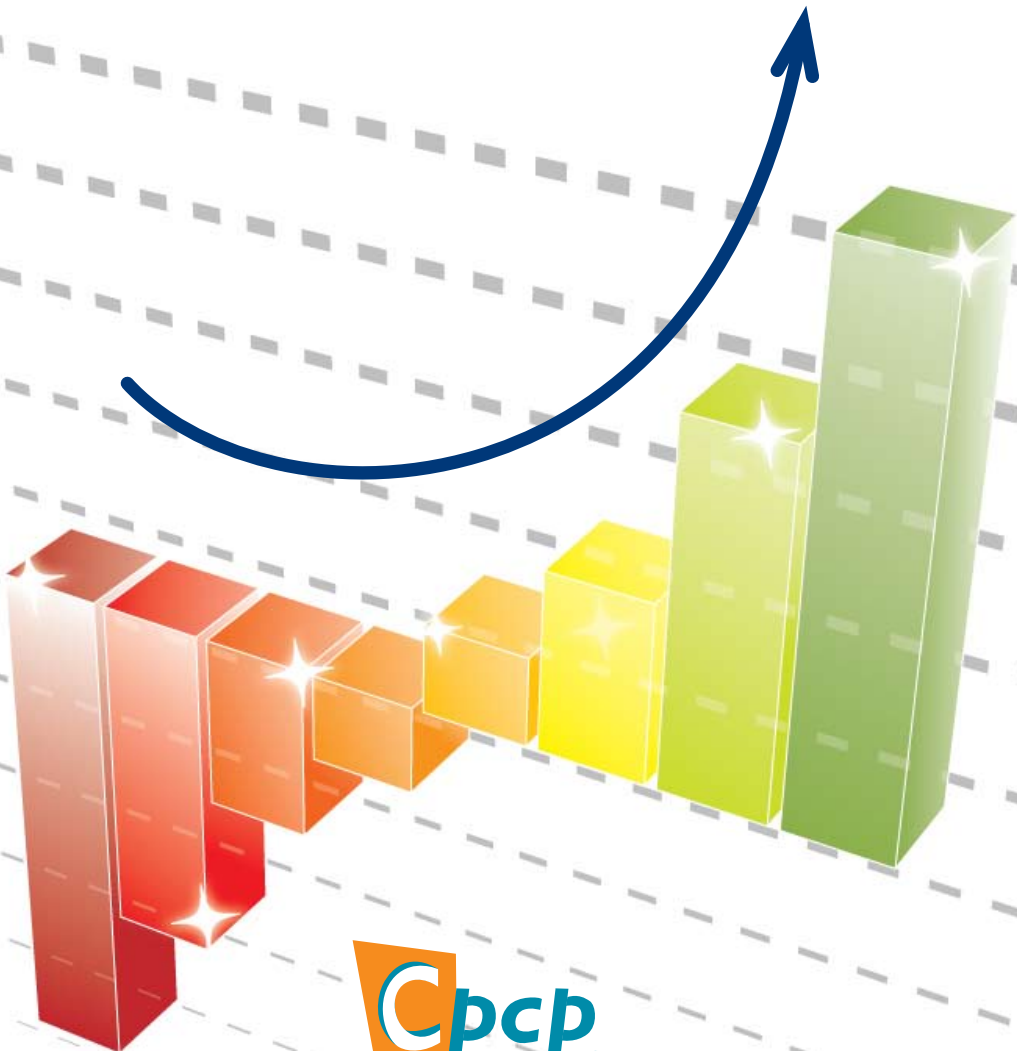


# L'INDICE DU BIEN-ÊTRE ÉCONOMIQUE, UNE AVANCÉE NOTOIRE





## INTRODUCTION

La dernière crise économique a mis en lumière les limites de notre modèle de croissance, insoutenable à long terme. On s'est ainsi aperçu, entre autres, que le PIB, indicateur de croissance économique, était souvent assimilé à un outil de mesure du bien-être de la société, de la prospérité de la population. Or, « le PIB mesure uniquement le *plus*, et non le *mieux* »<sup>1</sup>. Il ne prend aucunement en compte les dégradations apportées au capital environnemental ou social. Il ne reflète pas non plus les inégalités croissantes au sein de notre société. Enfin, il ne valorise pas des activités telles que le travail domestique ou bénévole.

C'est dans le but de donner une meilleure appréciation de l'évolution du bien-être et de la prospérité au sein de notre société que de nombreuses recherches sont menées afin de développer des indicateurs alternatifs<sup>2</sup>. Parmi ceux-ci, citons l'Indice du Bien-Etre Economique (IBEE) créé par les chercheurs canadiens Osberg et Sharpe. Il s'agit d'un des indicateurs mis au point au cours de ces dernières années qui bénéficie le plus d'une légitimité internationale. Cet article a pour but d'expliquer la façon dont il a été construit, ainsi que de détailler les avantages et les limites de l'utilisation d'un tel indicateur.

---

<sup>1</sup> Cassiers, I., « *Au-delà du PIB : réconcilier ce qui compte et ce que l'on compte* », Collège Belgique, 25/11/2010.

<sup>2</sup> Voir également une autre de nos publications portant sur ce thème : Ottaviani, E., « *Au-delà du PIB* », CPCP, 2009.

## L'INDICE DU BIEN-ÊTRE ÉCONOMIQUE (IBEE)<sup>3</sup>

Osberg et Sharpe ont élaboré, dès 1999, cet indice qu'ils ont appliqué au Canada et aux États-Unis. Ils ont ensuite étendu leurs recherches au niveau de la Grande-Bretagne, de l'Australie, de la Norvège et de la Suède. Ils soulignent la difficulté de construire un indice international en raison du manque de sources de données (par exemple, en matière d'écart de pauvreté, la seule base de données est le *Luxembourg Income Study*, reprenant uniquement 14 pays).

L'IBEE prend en compte quatre composantes : les flux moyens de la consommation, le patrimoine, la durabilité et le legs intergénérationnel, l'égalité et la sécurité. Voyons ce à quoi se réfèrent ces variables.

Les flux de consommation réelle comprennent tout d'abord la consommation individuelle réelle par habitant. Ces données sont ajustées en tenant compte des économies d'échelle (lorsque plusieurs individus habitent sous un même toit, ils peuvent réaliser des économies d'échelle dans la consommation du foyer ; celles-ci augmentent au fur et à mesure que la taille du foyer augmente) et de la longévité (la valeur des années de vie supplémentaires devant, selon les auteurs, être comptabilisée). Pour des raisons méthodologiques, les « regrettables » (dépenses qui ne contribuent pas directement à la prospérité économique, mais qui sont plutôt intermédiaires, par exemple les trajets domicile-travail) n'ont pas été pris en compte. Il en va de même pour le travail non rémunéré, tel que le travail ménager ou le bénévolat, car aucune base de données comparable au niveau international n'existe. De plus, les flux de consommation réelle intègrent les dépenses publiques, à savoir les services divers et variés fournis par l'État. Enfin, Osberg et Sharpe incluent dans leur calcul un ajustement en fonction de l'évolution des loisirs : « Les évaluations du temps de travail relatif par personne salariée sont ajustées en fonction du ratio emploi/population en âge de travailler, afin de produire des estimations de la valeur de temps libre relatif pour une population en âge de travailler. »

---

<sup>3</sup> Osberg, L. et Sharpe, A., « Evaluer l'Indice du bien-être économique dans les pays de l'OCDE », *Travail et Emploi*, n°93, janvier 2003.

L'IBEE prend en suite en compte le patrimoine, la durabilité et le legs intergénérationnel. La logique qui sous-tend cette inclusion est que le bien-être des générations à venir dépend en partie du patrimoine qui leur sera transmis. En prenant en compte les variations des stocks de ressources environnementales, humaines et physiques, on peut ainsi déterminer si on se trouve sur la voie d'une société durable à long terme. On inclut tout d'abord dans le patrimoine les données relatives au stock de capital fixe (locaux d'habitations et structures non résidentielles, machines et outillages), qui proviennent d'une publication de l'OCDE intitulée *Flux et stocks de capital fixe*, et qui révèlent la capacité de production des générations futures. Vient ensuite le stock de capital en recherche et développement, calculé sur base des investissements dans ce domaine. Selon Osberg et Sharpe, « les dépenses en R&D jouent un rôle fondamental dans la capacité d'une société à innover et à créer de la richesse ». Osberg et Sharpe n'incluent cependant pas le stock de ressources naturelles, aucune évaluation de la valeur de celles-ci n'étant disponible au niveau international. Afin de fournir une estimation du stock de capital humain, les chercheurs utilisent une méthode qu'ils qualifient eux-mêmes de « rudimentaire » : ils se basent sur les dépenses dans le domaine de l'éducation aux niveaux primaire, secondaire et post-secondaire. Du total de ces données sont ensuite soustraits deux éléments : la dette extérieure nette et le coût social de dégradation de l'environnement. En ce qui concerne la dette extérieure, Osberg et Sharpe estiment que « les paiements des intérêts de celle-ci par les citoyens d'un pays au bénéfice des habitants d'un autre pays restreint les options futures de consommation globale des premiers ». Quant au coût social de la dégradation de l'environnement, ils partent du principe que « la dégradation du patrimoine naturel réduirait le bien-être économique des générations futures ». Ils s'accordent sur la difficulté d'estimer la valeur monétaire du capital naturel, mais considèrent que « la question de l'évolution du bien-être réside dans la variation des actifs, est plus facile à quantifier et pour laquelle on peut élaborer des indicateurs de la qualité environnementale ». Ils ont donc décidé d'évaluer le coût des émissions de CO<sub>2</sub>, en se basant sur les coûts au niveau mondial et en les imputant à chaque pays en fonction de sa part dans le PIB mondial.

La troisième variable est la variable d'égalité. Celle-ci est une moyenne pondérée du coefficient de *Gini* et de l'indicateur de pauvreté *Sen-Shorrocks-Thon*. Celui-ci est un produit du taux de pauvreté, de l'indice de l'écart moyen de pauvreté et de l'inégalité des indices de l'écart de pauvreté. On entend par taux de pauvreté le pourcentage d'individus situés en-dessous du seuil de pauvreté, et par indice de l'écart de pauvreté le pourcentage d'écart entre le seuil de pauvreté et le revenu de ceux qui se trouvent en-dessous du seuil de pauvreté.

La dernière composante de l'IBEE est relative à la sécurité économique, les chercheurs estimant que « l'incertitude quant à l'avenir réduit le bien-être économique d'individus dont la tolérance au risque est faible ». Osberg définit d'ailleurs l'insécurité économique comme suit : « l'inquiétude causée par une absence de sécurité économique – en d'autres termes, par l'incapacité à être protégé contre des pertes économiques potentielles dont l'importance est subjective ». En se basant sur la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, qui stipule que « toute personne a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté », les auteurs ont mis en évidence quatre risques pour la sécurité économique : le chômage, la maladie, la pauvreté au sein des familles monoparentales et la pauvreté chez les personnes âgées. En ce qui concerne le risque économique lié au chômage, ils considèrent qu'il peut être modélisé « en faisant le produit du risque de chômage au sein de la population [(sur base d'une variable de substitution qu'est la variation du taux d'emploi)] et de l'étendue de la protection sociale mise en place contre l'incidence du chômage sur les revenus [(en calculant le produit du pourcentage de chômeurs qui bénéficient d'indemnités de chômage régulières, et du pourcentage de la rémunération hebdomadaire moyenne que remplace l'assurance chômage)]. Les risques économiques liés à la maladie sont quant à eux évalués sur base de la part des dépenses de santé dans le revenu disponible. De plus, la pauvreté dans les familles monoparentales est estimée grâce au produit du taux de divorce, du taux de pauvreté dans les familles monoparentales dont le chef est une femme, et du ratio de l'écart moyen de pauvreté parmi la population de mères isolées. Enfin, on évalue le risque des personnes âgées de se retrouver dans une situation de

## L'INDICE DU BIEN-ÊTRE ÉCONOMIQUE, UNE AVANCÉE NOTOIRE

pauvreté, ainsi que le degré moyen de cette pauvreté. Précisons que « pour qu'une augmentation de la valeur négative soit signe de baisse du bien-être et qu'une valeur négative moindre implique une progression du bien-être », les données sont multipliées par -1.

Les quatre variables sont ensuite agrégées selon la pondération suivante : 0,4 pour les flux de consommation ; 0,1 pour la patrimoine ; 0,25 pour l'égalité et 0,25 pour la sécurité économique.

L'IBEE est donc calculé selon la formule suivante<sup>4</sup> :

$$\begin{aligned} \text{IBEE} = & (0,4)[C+G+CL]+(0,1)[K+RD+HC-D-ED] \\ & +[(0,1875(\text{LIM})+(0,0625)\text{Gini}] \\ & +[(0,0694)\text{UR}+(0,1040)\text{ILL} \\ & +(0,0540)\text{SP}+(0,0226)\text{OLD} \end{aligned}$$

Où

IBEE = Indicateur du Bien-Etre Economique

C = Consommation individuelle réelle ajustée par habitant

G = Dépenses publiques courantes réelles, à l'exclusion du service de la dette

CL = Evolution dans les loisirs

K = Stock réel de capital (logements compris) par habitant

RD = Stock réel de R&D par habitant

HC = Stock réel de capital humain par habitant

D = Dette extérieure réelle nette par habitant

ED = Coût social réel par habitant de la dégradation de l'environnement (émissions de CO2)

LIM = Intensité de la pauvreté

Gini = Coefficient de Gini pour le revenu après impôt

UR = risque de chômage

ILL = Risque de maladie

SP = Risque de pauvreté lié à la monoparentalité

OLD = Risque de pauvreté lié à la vieillesse

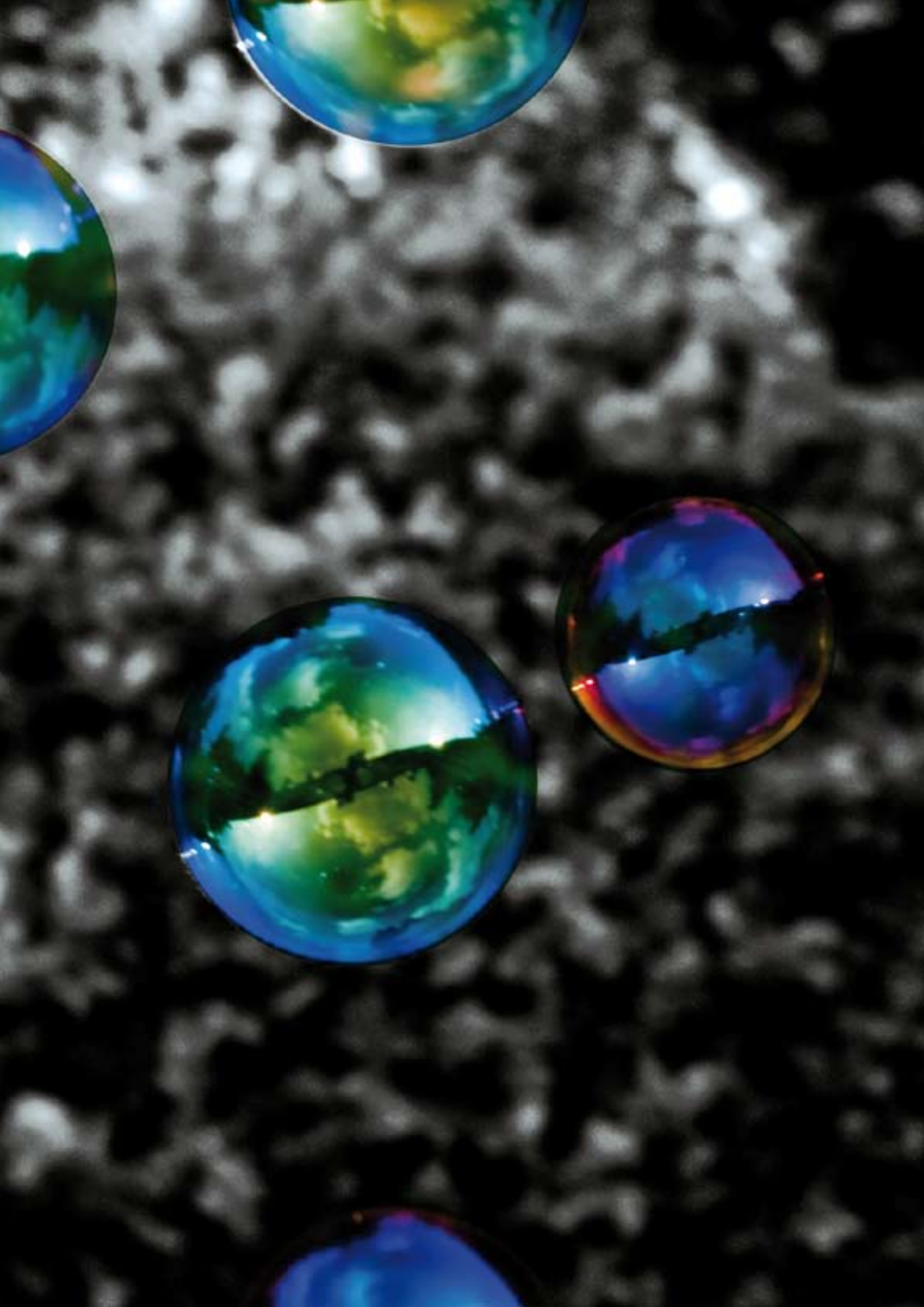
---

<sup>4</sup> *Ibid.*



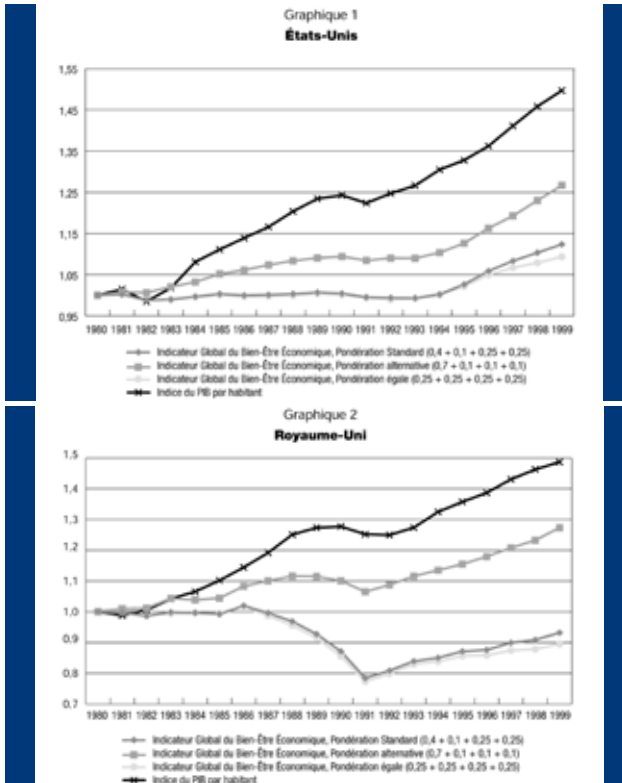






## AVANTAGES ET LIMITES

La mise au point de l'IBEE constitue une avancée notoire dans le domaine des indicateurs alternatifs. La chercheuse française Dominique Méda parle d'ailleurs de « proposition séduisante et attractive »<sup>5</sup>. Osberg et Sharpe sont parvenus à prouver l'utilité d'un indicateur tel que l'IBEE en démontrant que le PIB avait progressé de manière beaucoup plus rapide que le bien-être économique au cours des 25 dernières années, et ne reflétait donc pas correctement la prospérité économique au sein de la population.



<sup>5</sup> Sharpe, Méda, Jany-Catrice et Perret, « Débat sur l'Indice du bien-être économique », *Travail et Emploi*, n°93, janvier 2003

De plus, l'IBEE est un des indicateurs alternatifs qui a été le plus relayé par des institutions internationales, telles que l'OCDE, lui offrant ainsi une certaine reconnaissance et légitimité.

Par ailleurs, l'IBEE est novateur car il introduit des notions telles que la transmission du patrimoine d'une génération à l'autre. Osberg et Sharpe mettent donc en avant la responsabilité dont doit faire preuve la société pour assurer l'avenir de la planète. Ils insistent également sur l'égalité, tentant ainsi de ne pas reproduire un des défauts reprochés au PIB, à savoir qu'il ne tient nullement compte des inégalités. Enfin, la sécurité économique est elle aussi prise en compte. Ces inclusions montrent l'importance pour Osberg et Sharpe d'une croissance davantage humaine et durable. Toutefois, des auteurs tels que Méda ou Jany-Catrice se demandent pourquoi d'autres variables, telle la qualité de l'emploi, ne sont pas incluses.

L'une des autres interrogations concernant l'IBEE se rapporte à un débat plus large portant sur l'utilité et la pertinence d'un indicateur synthétique. Deux visions s'affrontent : certains prônent un indicateur synthétique, d'autres sont d'avis que des comptes satellites comportant des batteries d'indicateurs sont beaucoup plus pertinents, l'évolution de la société ne pouvant être résumée en un seul chiffre. Tout dépend de la finalité que l'on veut donner aux indicateurs alternatifs<sup>6</sup> : à des fins médiatiques et de communication envers la société civile, un indicateur synthétique, qui est une moyenne pondérée de plusieurs variables, semblent plus adaptés. En revanche, une batterie d'indicateurs est sans doute plus utile aux experts et aux politiques afin de mettre en place des politiques publiques pertinentes, car cela permet de mettre en évidence certaines données qui pourraient passer inaperçues si elles étaient agrégées pour constituer un indicateur unique.

Une autre réticence porte sur la pondération accordée aux différentes variables. Toute pondération résulte forcément d'un choix arbitraire, guidé par la vision de la société de la personne qui pose ce choix. Pour tenter de remédier à cette difficulté, Osberg et Sharpe proposent, en plus de la pondération de base pour laquelle ils ont opté (0,4 ; 0,1 ; 0,25 ; 0,25), différentes alternatives.

---

<sup>6</sup> Cassiers, I., « Au-delà du PIB : réconcilier ce qui compte et ce que l'on compte », Collège Belgique, 25/11/2010.

L'une d'entre elles accorde un poids égal (4x 0,25 aux différentes variables). Une autre donne plus de poids aux flux de consommation : 0,7 ; 0,1 ; 0,1 ; 0,1). Dans ce cas, on peut observer que, inévitablement, l'IBEE se rapproche davantage du PIB. Dans tous les cas, quel que ce soit l'indicateur dont il est question, il n'existe aucune solution objective. Comment, dès lors, prendre la meilleure (ou la moins mauvaise) décision quant aux variables et à la pondération utilisées ? Certains chercheurs plaident pour que la société civile soit associée à ce débat<sup>7</sup>.

Enfin, la monétarisation de certaines variables (les coûts relatifs aux dégâts causés par le CO<sub>2</sub>, par exemple) peut poser problème. En effet, certains experts sont d'avis que le bien-être de la population ne peut être assimilé à une valeur monétaire.

## CONCLUSION

La crise économique que nous traversons met en évidence les carences de notre système de croissance, mesuré par le PIB. Celui-ci est trop souvent assimilé à une mesure du bien-être de la population. C'est pourquoi des indicateurs alternatifs doivent être développés. L'Indice du bien-être économique mis au point par Osberg et Sharpe est l'un d'entre eux.

Celui-ci représente une avancée considérable en la matière car il permet d'aller au-delà du PIB et introduit des éléments qui ne sont pas pris en considération dans la comptabilité nationale, tels que la transmission des stocks de patrimoine aux générations futures, l'égalité et la sécurité économique. Néanmoins, l'agrégation des données en un seul indice, la pondération utilisée et la monétarisation de certains aspects peuvent poser problème.

Quoi qu'il en soit, l'élaboration de l'IBEE a le mérite d'attirer l'attention sur la nécessité d'alternatives au PIB, afin de pouvoir bénéficier d'un outil reflétant plus fidèlement le bien-être au sein de la société, et sur l'importance d'une

croissance à visage humain. Nous ne pouvons qu'insister sur la nécessité de poursuivre les recherches dans ce domaine et d'améliorer les bases de données existantes.

### BIBLIOGRAPHIE

CASSIERS I. et THIRY G., *Au-delà du PIB : réconcilier ce qui compte et ce que l'on compte*, Regards économiques, n°75, décembre 2009.

CASSIERS, I., *Au-delà du PIB : réconcilier ce qui compte et ce que l'on compte*, Collège Belgique, 25/11/2010

GADREY, Jean et JANY-CATRICE, Florence, *Les nouveaux indicateurs de richesse*, Paris, La Découverte, 2007

MEDA D., *Quel progrès faut-il mesurer ?*, Revue Esprit, juin 2009.

MEDA, D., Progrès et croissance économique : les raisons d'une assimilation trompeuse, Collège Belgique, 17/11/2010

OSBERG, L. et SHARPE, A., *Evaluer l'Indice du Bien-Etre Economique dans les pays de l'OCDE*, Travail et Emploi, n°93, janvier 2003.

OSBERG, L. et SHARPE, A., *An Index of Labour Market Well-Being for OECD countries*, Centre for the Study of Living Standards, Ontario University, 2004 : <http://www.csls.ca/events/aea2004/osberg-sharpe-aea2004.pdf>

OTTAVIANI, E., *Au-delà du PIB*, CPCP, 2009.

Auteur : Elise Ottaviani  
Décembre 2010

### **DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !**

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,  
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.



**CULTURE**  
ÉDUCATION PERMANENTE

Avec le soutien du Ministère de la Communauté française







**Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation**

**Rue des Deux Eglises 45 - 1000 Bruxelles**

**Tél. : 02/238 01 00**

**[info@cpcp.be](mailto:info@cpcp.be)**